

Rapport des ministres des gouvernements fédéral, provinciaux et territoriaux – Ministère du Développement économique et des Transports

Date : Les 25 et 28 septembre 2020

Titre : Édition 2020 de la conférence ministérielle sur l'énergie et les mines (CMÉM)
Conférence virtuelle sur Zoom

Ministère : Développement économique et Transports

David Akeeagok, ministre responsable des mines

- Le ministère du Développement économique et des Transports était également représenté par :
 - Bernie Maclsaac, sous-ministre
 - Paul Budkewitsch, directeur par intérim, Ressources minérales et pétrolières
- Le ministère de l'Environnement était représenté par :
 - Jimmy Noble Jr, sous-ministre
 - Andreane Lussier, responsable de l'atténuation du changement climatique

Ordre du jour :

- 25 septembre, 1^{er} jour, 1^{re} séance – Relance économique et compétitivité (prélecture du dossier de présentation)
- 25 septembre, 1^{er} jour, 2^e séance – Accélérer la relance au Canada grâce à l'exploitation minière (prélecture du dossier de présentation)
- 28 septembre, 2^e jour, 1^{re} séance – Économies autochtones (prélecture du dossier de présentation)

Contexte

L'édition 2020 de la conférence ministérielle sur l'énergie et les mines (CMÉM) devait à l'origine avoir lieu à Whitehorse, au Yukon, du 26 au 28 juillet 2020. Elle devait être coprésidée par l'honorable Seamus O'Regan, ministre des Ressources naturelles du Canada (RNCan), et l'honorable Ranj Pillai, ministre de l'Énergie, des Mines et des Ressources du Yukon. La décision d'annuler la réunion prévue a été prise au printemps en raison de la pandémie de la COVID-19, et elle a été reportée à l'automne. Voici un résumé fourni par RNCan :

Principaux points à retenir :

- La CMÉM a permis d'aboutir à quatre résultats clés :
 1. la création d'un groupe de travail des ministres des gouvernements fédéral, provinciaux et territoriaux sur l'hydrogène,
 2. un accord de collaboration pour l'élaboration et le déploiement de petits réacteurs modulaires (PRM),
 3. la création d'un groupe de travail des ministres des gouvernements fédéral, provinciaux et territoriaux sur le développement des chaînes de valeur critiques en matière de minéraux,
 4. la publication d'une mise à jour du Plan d'action 2020 du Plan canadien pour les minéraux et les métaux (PCMM).
- La toute première CMÉM annuelle s'est déroulée virtuellement avec succès dans le contexte de la pandémie. Le cadre virtuel a permis d'établir un ordre du jour rationalisé dans lequel la priorité a été donnée aux discussions de fond entre ministres.

Résumés des séances :

1^{re} séance (25 septembre) : Relance économique et compétitivité

- Petits réacteurs modulaires (PRM) : Les PRM peuvent être utilisés dans tout le pays pour produire de l'électricité et réduire les émissions, notamment dans les zones rurales et isolées et dans les sites d'exploitation des sables bitumineux. La technologie des PRM peut faire gagner en compétitivité le marché de l'énergie canadien, attirer les investissements et améliorer les chaînes de valeur de nos ressources en uranium. Les provinces et territoires qui montrent de l'intérêt ont convenu d'approfondir la collaboration sur l'élaboration et le déploiement des PRM au Canada.
- Hydrogène : les investissements dans l'hydrogène prennent de l'ampleur à l'échelle mondiale. Le Canada dispose d'un potentiel important pour étendre sa présence sur le marché compte tenu de ses ressources, de son expertise et de ses réseaux de distribution existants, ainsi que de la possibilité d'exporter de deux côtes. En outre, l'hydrogène peut soutenir les industries émergentes d'innovation en matière de technologies propres, telles que celles sur les batteries et le stockage de l'énergie. Les provinces et territoires ont largement soutenu l'utilisation et le déploiement de l'hydrogène ainsi que la création d'un groupe de travail des ministres des gouvernements fédéral, provinciaux et territoriaux sur l'hydrogène.
- Minéraux de nature critique : Compte tenu de l'intérêt géopolitique croissant pour ce dossier, le Canada, source de nombreux minéraux de nature critique, peut jouer un rôle important dans de telles initiatives, qui pourraient à leur tour contribuer à renforcer les chaînes de valeur canadiennes. Il a été noté que l'expertise canadienne devrait être développée dans ce domaine, tout comme la capacité de traitement des minéraux. Plusieurs juridictions élaborent des stratégies en matière de minéraux ou les ont déjà annoncées. Il a été convenu de créer un groupe

de travail des ministres des gouvernements fédéral, provinciaux et territoriaux qui se concentrera sur l'approche pancanadienne de la transformation des mines en produits manufacturés afin de développer des chaînes de valeur pour les minéraux de nature critique.

2^e séance (25 septembre) : Accélérer la relance au Canada grâce à l'exploitation minière

- Plan canadien pour les minéraux et les métaux – initiatives pancanadiennes : Les ministres de certaines juridictions ont fait le point sur les initiatives pancanadiennes qui ont avancé depuis le lancement du Plan d'action 2020 en mars lors du congrès de l'Association canadienne des prospecteurs et des entrepreneurs. Il s'agit notamment de la Stratégie géoscientifique pancanadienne (SGP), de l'image de marque du Canada et du renouvellement de l'Initiative nationale pour les mines orphelines/abandonnées (INMOA). Le point a également été fait sur les marchés publics autochtones dans le secteur minier, les défis de l'innovation, la campagne Les Canadiens et Canadiennes dans le secteur minier et le carrefour pancanadien pour la littératie sur les minéraux.
- Stratégie géoscientifique pancanadienne (SGP) : Cette stratégie menée par la Commission géologique du Canada (CGC) soutiendra des activités géoscientifiques publiques accessibles et de grande qualité qui sont cruciales à la compétitivité de l'industrie. La CGC a présenté la vision, la mission et la portée de la stratégie aux ministres dans son rapport intérimaire. Celui-ci s'appuie sur les meilleures pratiques internationales en matière de stratégies géoscientifiques publiques et sur la mobilisation tant de l'industrie minière que des parties prenantes. L'avant-projet a souligné les répercussions de la COVID-19, la façon dont la pandémie a mis en évidence les lacunes dans les chaînes d'approvisionnement mondiales ainsi que la nécessité d'une démarche plus moderne en matière de géosciences qui tire parti des technologies révolutionnaires pour renforcer la compétitivité. Cette nouvelle démarche mettra également l'accent sur les minéraux de nature critique et aura une portée large (c'est-à-dire des activités géoscientifiques allant au-delà de celles qui soutiennent directement l'exploration minière, comme les décisions relatives au changement climatique, à l'énergie, à la gestion des terres et aux infrastructures).

Grâce au travail de la CGC, le PCMM progresse en matière de mobilisation de groupes autochtones, de milieux universitaires et de l'industrie. La stratégie complète devrait être présentée lors de la CMÉM qui se tiendra en 2021.

- Image de marque du Canada : Une marque forte aidera les provinces et territoires à assurer la transition vers une économie à faibles émissions de carbone, à diversifier les chaînes d'approvisionnement, à favoriser des partenariats inclusifs et à constituer de solides réserves de professionnels

talentueux. Les ministres ont soutenu les quatre thèmes de la marque tels qu'ils étaient présentés dans un set de table : leadership, excellence, partenariats et valeurs. L'objectif est de diffuser la marque Canada à temps pour l'édition 2022 du congrès de l'Association canadienne des prospecteurs et des entrepreneurs.

- Promouvoir la participation des Autochtones : Les ministres responsables des Mines se sont engagés à organiser une série de conférences sur les marchés publics autochtones dans le secteur minier en vue d'accroître l'activité commerciale autochtone. On envisage d'autres formes de mobilisation pour d'autres événements, et un recueil rassemblant meilleures pratiques, réussites et études de cas sera publié d'ici 2022.
- Innovation et littératie sur les minéraux : il a été noté que certains progrès ont été réalisés dans la mise au point du carrefour pancanadien pour la littératie sur les minéraux, qui vise à diffuser le message que l'exploitation minière est essentielle à notre société moderne.
- Minéraux de nature délicate : Un accord a été obtenu pour la création d'un groupe de travail des ministres des gouvernements fédéral, provinciaux et territoriaux qui élaborera conjointement un plan d'action canadien sur les minéraux de nature délicate. Il s'agit là d'un nouveau domaine d'action et une initiative vedette du Plan d'action 2021 du PCMM. Cette équipe spéciale appuiera l'élaboration d'une liste de minéraux de nature délicate pour le Canada, adoptera une approche coordonnée en matière de mobilisation avec l'étranger, et collaborera pour établir une chaîne de valeur entièrement canadienne pour les minéraux de nature délicate et les accumulateurs. Diverses juridictions ont fait part de leur intérêt à collaborer au sein du groupe de travail.
- Initiative nationale pour les mines orphelines/abandonnées et approche commune en matière de restauration minière : Aucune préoccupation n'a été soulevée concernant les recommandations de l'INMOA. Toutefois, il a été impossible d'aboutir à l'approbation d'une approche commune concernant les recommandations du rapport sur la restauration minière. Les ministres ont demandé que les responsables préparent à la place un rapport sur les meilleures pratiques et les enseignements tirés de la restauration minière (pour l'édition 2021 de la CMÉM).
- Mise à jour du Plan d'action 2020 du PCMM : La mise à jour comprend une description des effets de la pandémie. Elle souligne les mesures précises que l'industrie, les pouvoirs publics, les peuples autochtones et d'autres ont prises en réponse à la pandémie. Elle fait également le point sur les initiatives pancanadiennes et définit un nouveau domaine de collaboration, les minéraux de nature critique. Les ministres responsables des Mines (sauf ceux de l'Ontario et de la Saskatchewan qui ne sont pas signataires du PCMM) ont approuvé les révisions apportées à la mise à jour du Plan d'action 2020 du PCMM (c'est-à-dire la suppression de la restauration minière comme nouveau domaine de collaboration). La mise à jour a été publiée sur le site minescanada.ca/fr. Au cours de l'année, les juridictions collaboreront pour élaborer le Plan d'action 2021, qui fera

progresser davantage les initiatives pancanadiennes et proposera de nouvelles mesures audacieuses.

3^e séance (28 septembre) : Économies autochtones

Les dirigeants de l'Assemblée des Premières Nations (APN), de l'organisation Inuit Tapiriit Kanatami (ITK), du Ralliement national des Métis (RNM) et du Conseil des Premières Nations du Yukon ont assisté à cette séance. Elle était divisée en deux parties : une présentation en groupe sur les économies autochtones et une séance à huis clos avec le Conseil des Premières Nations du Yukon, les organisations autochtones nationales et les ministres.

Le groupe de discussion était composé de :

- Keith Matthews, président du Conseil pour l'avancement des agents de développement autochtones et membre du Groupe de travail et base de données sur les entreprises autochtones en lien à la COVID-19,
- Al Benoit, chef du personnel et conseiller principal, Fédération des Métis du Manitoba,
- Mathieya Alatini, ancien chef de la Première nation de Kluane, membre du groupe d'expert de la stratégie de développement minéral du ministre du Yukon, conseiller stratégique auprès du gouvernement du Yukon et stratège en chef à GSD Strategies.

Discussion en groupe et thèmes principaux de la séance à huis clos : Les répercussions de la COVID, l'inclusion, les enjeux en matière d'infrastructure et d'approvisionnement.

- Répercussions de la COVID-19 : La COVID-19 a durement affecté les communautés autochtones et a montré que toutes les communautés n'étaient pas équipées pour faire face à la pandémie. La pandémie a mis en évidence des problèmes systémiques qui rendront la période de relance économique post-COVID plus difficile pour ces communautés.
- Inclusion : Il est essentiel d'inclure des partenaires autochtones dans la planification de la relance économique post-COVID. Un engagement existe à mettre en œuvre la Déclaration des Nations Unies sur les droits des peuples autochtones. Tous les dirigeants des organisations autochtones nationales ont fait remarquer que le « consentement préalable, donné librement et en connaissance de cause » ne constituait nullement un « veto », mais devait être vu comme une prise de décision commune. Les droits et les intérêts des autochtones, tels qu'ils sont définis dans la Constitution, doivent être respectés et intégrés dans la planification de la relance économique.
- Politiques d'approvisionnement : Les politiques d'approvisionnement du gouvernement fédéral doivent être élaborées de manière plus inclusive, en tenant compte des différents intérêts et droits des Premières nations, des Métis et des Inuits, et ce, en s'appuyant sur des relations fondées sur les distinctions. Il a été recommandé d'élaborer des politiques

d'approvisionnement inclusives, dans lesquelles les communautés, l'industrie et le gouvernement doivent tous être à la table des négociations. Cela permettra de soutenir davantage la compétitivité des autochtones et leur participation à l'économie.

- **Infrastructure** : L'amélioration des infrastructures (p. ex., Internet à haut débit, infrastructures vieillissantes, systèmes d'égouts, le logement) est une priorité absolue pour gagner en compétitivité dans les secteurs des ressources naturelles. Cela aidera les communautés autochtones lors de la relance post-COVID et en matière d'inclusion. À cette fin, le leadership des provinces et territoires est essentiel, de même que les accords sur les revendications territoriales et les structures qui en découlent.

4^e séance (28 septembre) : Élections aux États-Unis : Implications potentielles pour les secteurs de l'énergie et des mines au Canada

- Les ministres ont assisté à une présentation de Kirsten Hillman, ambassadrice du Canada aux États-Unis, sur les implications potentielles pour les secteurs énergétiques et miniers canadiens. Les partis démocrate et républicain se concentrent tous deux sur les enjeux nationaux.
- Voici certains des domaines dans lesquels la collaboration devrait continuer, quel que soit le résultat des élections : plan d'action conjoint sur les minéraux de nature délicate, le nucléaire, l'hydroélectricité, le gaz naturel et la cybersécurité des infrastructures énergétiques.

Réunions des gouvernements fédéral, provinciaux et territoriaux auxquelles participe le ministère du Développement économique et des Transports :

1. Appels aux SMA et des SM du Comité des gouvernements fédéral, provinciaux et territoriaux (Bernie Maclsaac, Jimi Onalik, Robert Connelly, Gabe Karlik; courriels et appels téléphoniques)
2. Groupes de travail intergouvernementaux des gouvernements fédéral, provinciaux et territoriaux, mines; économie et finances; secteur minier du Nord (Paul Budkewitsch; courriels et appels téléphoniques tous les deux mois)
3. Comités des gouvernements fédéral, provinciaux et territoriaux, services géologiques nationaux (Paul Budkewitsch; courriels et appels téléphoniques)
4. Groupes de travail des gouvernements fédéral, provinciaux et territoriaux, science, technologie et innovation; leadership mondial; image de marque du Canada; développement économique et compétitivité; chaîne de valeur des minéraux de nature délicate et des accumulateurs (Paul Budkewitsch; courriels et appels téléphoniques)
5. Groupes de travail intergouvernementaux des gouvernements fédéral, provinciaux et territoriaux, pétrole et gaz; communications (Annie Cyr-Parent; courriels et appels téléphoniques)

6. Groupes de travail des gouvernements fédéral, provinciaux et territoriaux, affaires autochtones (Ronnie Suluk; courriels et appels téléphoniques)

Prochaines étapes

Les ministres organiseront une réunion virtuelle d'une heure en février 2021 (date à déterminer). Une CMÉM 2021 en personne qui aurait lieu en Saskatchewan en est aux premiers stades de la planification. Si la conférence a lieu, elle devrait se tenir à Saskatoon en juillet, août ou septembre. Mais, il faudra connaître les nombreuses mesures logistiques et de santé publique liées à la COVID-19 qui changent de mois en mois.

Communiqué de presse

Contrairement aux réunions des années précédentes, aucun communiqué commun n'a été publié, mais un communiqué de presse de RNCan a été diffusé après la conférence. Il se trouve ici : <https://www.canada.ca/fr/ressources-naturelles-canada/nouvelles/2020/10/les-ministres-de-lenergie-et-des-mines-se-concentrent-sur-la-relance-economique.html>

Pièces jointes : Ordre du jour

Rapport des ministres des ministres des gouvernements fédéral, provinciaux et territoriaux à l'Assemblée législative – ministère du Développement économique et des Transports

L'honorable David Akeeagok,
Ministre du Développement économique
et des Transports

Date

Jimi Onalik,
Sous-ministre du Développement économique
et des Transports

Date